

Les Médias et la COVID-19 en Afrique de l'Ouest Cas du Niger



in partnership with



Introduction

L'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19) a été signalée au Niger en date du 19 mars dernier. Le communiqué récent du ministère de la santé, le 25 juin 2020, a annoncé 1059 cas déclarés positifs au COVID-19 avec 919 guéris et 67 décès (Contre 958 cas positifs, 844 guéris et 65 décès au 31 mai 2020). Ces chiffres placent le Niger parmi les cinq (5) premiers pays les plus touchés par la COVID-19 à l'échelle du continent africain. Cependant, depuis le 12 mai 2020 le cas des nouvelles infections continue de baisser.

Au vu de l'amélioration continue du taux de guérison des patients de la COVID-19, le gouvernement nigérien a pris un certain nombre de disposition dans le cadre de l'allègement des mesures adoptées en vue de limiter la propagation du virus.

Les autorités ont donc levé le couvre-feu en vigueur dans la capitale, l'isolement sanitaire de la ville de Niamey, les activités de transport inter urbain de passagers, et annoncé la réouverture des lieux de culte, des écoles et autres établissements scolaires dans le respect strict des gestes barrières car la létalité liée à ce virus reste toujours élevée. Cependant, malgré cet allègement des mesures jugées draconiennes en vue de donner un coup de souffle à l'économie déjà asphyxiée, le secteur des médias reste toujours vulnérable face à l'impact de la pandémie sur son mode opératoire ainsi que ses sources de revenu.

Le présent rapport est le produit d'une collaboration entre la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) et l'Observatoire Nigérien des Médias Indépendant pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED), et se revendique une analyse de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les médias au Niger sur les mois de Mai et Juin. Cette analyse se décline sur cinq axes majeurs dont : la disponibilité et l'accessibilité de l'information; le contexte juridique et politique; la sécurité des journalistes; la viabilité économique; et l'appui aux médias.

La Disponibilité et l'Accessibilité de l'Information

Lors des mois de mai et juin, les autorités nigériennes ont poursuivi les actions entreprises depuis le début de la crise sanitaire pour faciliter aux journalistes l'accès à l'information relative à la COVID-19. Ainsi, le ministère de la santé poursuit chaque soir à la télévision nationale les communiqués sur la situation des nouveaux cas, partage des communiqués et autres bulletins d'information des statistiques sur plusieurs plateformes des médias et réseaux sociaux.



Le Gouvernement à travers le ministère de la santé poursuit également la mise à jour des informations sur la COVID-19 sur son site internet.

Aussi, des conférences et points de presse sont organisés chaque semaine par la cellule communication COVID-19. Ces conférences sont animées par des experts pour apporter des réponses sur toutes les préoccupations scientifiques qui suscitent de débat et commentaires à propos de la COVID-19.

Selon Sahirou Youssouf journaliste, *«les mesures barrières prises par les autorités nigériennes ont permis de circonscrire la propagation de la COVID-19. Cela a permis d'impulser un changement de comportement au sein de la population notamment sur les questions d'hygiène publique»*.

Pour lui, les mesures barrières édictées par les autorités ont permis au Niger d'éviter le pire de la maladie.

Nonobstant ces efforts, certains journalistes notent toujours des difficultés d'accès à l'information et une non amélioration de leur situation depuis le début de la crise. Les difficultés d'accès aux sources ont donc occasionné la publication d'informations non vérifiées. « **La gestion de la pandémie au Niger n'a pas facilité l'accès à l'information, la presse n'avait pas de marge de manœuvre, elle a diffusé des informations dont la crédibilité est mise en cause** » déclare Mr Issa Madougou, Journaliste et ancien Rédacteur en chef de la Radio Télévision Ténéré (RTT).

En effet, les médias au Niger ne disposent que d'une seule source (le ministère de santé) en ce qui concerne les informations liées à la COVID-19.

Alors que le coût des services de télécommunication au Niger ne pose pas toujours de problème, les médias au Niger font toujours face à une mauvaise qualité des services d'internet. Cette situation ralentit les journalistes qui doivent vérifier les informations sur l'internet.

Ibrahim Moussa, Directeur de publication du journal la Roue de l'Histoire estime que la qualité de l'internet qui laisse à désirer a anéanti les efforts des hommes de médias dans la gestion du coronavirus. Le télé travail n'a pas été accompli comme souhaité faute d'une connexion fiable.

Les conférences de presse, les sensibilisations et autres activités qui doivent se faire en ligne, ont dans la quasi-totalité été faites à moitié ou de manière non satisfaisante à cause de la lenteur de la connexion ou de son indisponibilité.

Cet état de fait a énormément handicapé les journalistes dans leurs travaux de sensibilisation et de relais d'information sur leurs différentes plateformes en ligne.

Avec le prolongement du télétravail et l'utilisation croissante des nouvelles technologies dans la couverture ou le traitement d'information, les journalistes commencent à présenter un manque de maîtrise des nouvelles technologies. « **Les journalistes ont besoin de renforcement de capacités sur les Nouvelles technologies de l'information** » annonce M. Abdourahaman Abdoulaye, Directeur de publication du média en ligne www.niameysoir.com

Contexte Juridique et Politique

Au Niger, il n'existe pas de lois ou réglementations qui limitent de manière spécifique l'accès aux informations liées à la COVID-19.

Cependant, le 29 mai 2020 le Niger s'est doté d'une nouvelle loi autorisant l'interception de certaines communications émises par voie électronique.

Même si l'esprit de cette loi demeure préserver la sûreté de l'Etat et l'unité nationale, la défense nationale et l'intégrité territoriale, la prévention de toute forme d'ingérence étrangère (notamment ceux qui sont en intelligence avec l'ennemi, et de ceux qui s'opposent à la sauvegarde des intérêts économiques et scientifiques du Niger) beaucoup de nigériens pensent que la loi reste évasive sur les moyens d'interception et pose le problème du respect de la vie privée et la liberté d'expression. Aussi, beaucoup pensent que l'accord de l'autorisation de la surveillance d'une personne ne revient plus à une autorité judiciaire mais plutôt à l'exécutif. Cette loi prévoit également de garde-fou sur les abus des dispositifs par un comité ad hoc composé d'un magistrat de la cour de cassation, de deux

députés (dont un de l'opposition) un officier de la gendarmerie, un de la police nationale, un magistrat de la cour d'appel et d'un officier supérieur des douanes.

La nouvelle loi pourrait s'avérer être une violation de la vie privée et d'une certaine manière une violation de la liberté d'expression.

Le paysage médiatique au Niger n'a enregistré aucune censure durant la période du rapport dans les reportages concernant la COVID-19. Cependant l'auto censure s'impose à tous, ceci dans le respect de l'éthique et la déontologie. Le journaliste même s'il connaît l'identité d'un malade de la COVID-19, il ne la dévoile afin d'éviter la stigmatisation et la panique au niveau de la population. Selon Abdourahmane Abdoulaye, de Niameysoir **«il nous arrive de pratiquer l'auto censure pour ne pas amplifier la psychose chez nos lecteurs»**.

Sécurité des Journalistes

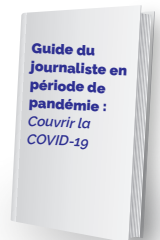
Aucune menaces ou attaques à l'encontre des journalistes ou organes de presse n'a eu lieu au Niger durant la période du rapport (du 1er mai au 26 juin).



L'interpellation du 14 mars des deux (2) journalistes du groupe de presse Labari n'a toujours pas abouti à une poursuite judiciaire. **«Après l'interpellation de nos collègues à la police judiciaire, nous ne sommes pas du tout inquiétés du moment où nous estimons avoir fait un travail professionnel»** disait Hassane Saley Redacteur en chef du groupe de presse Labari.

Aucun autre cas de poursuites judiciaires à l'encontre des médias ni de meurtre de journaliste n'a été signalé en relation avec leur travail sur la COVID-19.

Sur le plan sanitaire, un guide a été élaboré par la cellule communication chargée de la riposte de COVID-19 dénommé **«Guide du journaliste en période de pandémie : Couvrir la COVID-19»**, il renseigne sur les protocoles à observer dans la couverture médiatique sur la pandémie. L'objectif est de garantir la sécurité sanitaire des journalistes.



Viabilité Economique

Malgré les mesures d'allègement intervenues en mai et juin 2020, la maladie à coronavirus continue d'impacter négativement la viabilité de l'économie des médias nigériens. En effet, plusieurs organes de la presse privée, ont mis en chômage technique une partie de leurs agents avec conséquence sur leur salaire pour la période d'absence (paiement partiel ou pas). Dans le secteur public, on note un retard dans le paiement des salaires des agents et certains établissements accusent déjà des arriérés (deux mois de salaire impayé).

Certains responsables de groupe de presse menacent de licencier des agents pour réduire le personnel afin de supporter certaines charges. **«La question de licenciement interviendra dès lors que les organes ne seront plus à mesure de supporter les charges. Et ceci est la conséquence du déficit que les organes ont connu durant les deux derniers mois»** selon Abdoulaye Alassane, Directeur Général du groupe de presse Canal3-Niger.

Pour faire face à cette situation, beaucoup de médias observent toujours des changements dans leurs modes opératoires et modes de publications d'informations et de reportages.

«Face aux dispositions prises par les autorités dans le cadre de la riposte de la COVID-19, beaucoup de médias avaient aussi décidé de prendre certaines dispositions. C'est ainsi que, il y a eu des médias (radio, télévision et presse écrite) qui ont mis en chômage technique la majorité de leurs agents qu'ils estiment non essentiels au bureau», selon Kader Idy, Directeur de l'information du groupe de presse Anfani.

Certains médias ont réduit la programmation de leur diffusion d'émission. Par exemple les organes qui émettaient 24h/24 ont ramené leur programme de 5H 30 à 0H 00mn dans le but de réduire les dépenses. Si certains organes arrivent à faire le télétravail (produire quelques sujets de reportage ou articles de presse), d'autres ont décidé de sursoir à toute sorte de production.

Au niveau de la presse écrite, certains journaux ont cessé l'édition du journal papier au profit des publications en ligne. C'est le cas du journal l'Evènement.

Les médias peinent toujours à se rétablir de cette crise sanitaire. La morosité des activités économiques occasionne beaucoup de manque à gagner, notamment pour ceux du secteur privé. On note des grandes difficultés à accéder à la publicité et aux publi-reportages (principales sources de financement pour les médias traditionnels).



Appui aux Médias

Contrairement à d'autres pays comme le Sénégal et le Togo, l'enveloppe allouée au fonds d'aide à la presse du Niger n'a pas connu une hausse. Les médias nigériens n'ont également pas bénéficié d'appui financier destiné à la communication et la sensibilisation sur la pandémie de la COVID-19. En vue de trouver des solutions aux difficultés économiques que vivent les médias, les organisations socioprofessionnelles regroupées au sein de la maison de la presse ont rencontré le 29 mai 2020, le premier ministre, chef du gouvernement, pour plaider un accompagnement spécifique au profit des médias nigériens.

Selon Harouna Ibrahim, Président de la Maison de la Presse **«le bureau du Conseil d'administration de la Maison de la Presse a formulé quelques propositions de solution sur le court, le moyen et le long terme afin d'atténuer la situation des médias nigériens à l'épreuve de la pandémie de la COVID-19»**. Les médias attendent toujours une suite favorable de la part du gouvernement de cette action.

Mamane Jaharou, Président de l'instance d'autorégulation des médias, l'Observatoire nigérien indépendant des médias pour l'éthique et la déontologie (ONIMED), a également interpellé les autorités en charge de l'élaboration du plan budgétisé (chiffré à plus de 1000 milliards de FCFA pour faciliter l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises) de lutte contre les effets négatifs de COVID-19 sur la nécessité d'accompagner les entreprises de presse. Cependant, rien n'a encore été fait.

Les organes de l'intérieur du pays n'ont reçu aucun appui du côté des organisations privées de la localité ni des Equipements de Protection Individuels (masques, gels hydro alcooliques). Aucun don au profit des médias en cette période de la part des organisations privées locales et internationales qui appuient les médias.

Par contre le Ministère de la santé appui les médias sur demande.

Les médias bénéficient de quelques appuis de renforcement de capacité sur la COVID-19. Durant la période du rapport, on note une seule formation au profit des journalistes du 18 au 21 mai 2020 au

Palais des Congrès de Niamey sous le thème : «*journalisme en temps de pandémie : couvrir la COVID-19*».

L'Etat à travers le ministère de la santé apporte quelques appuis en protection de bavettes et gel hydro alcoolique aux médias sur demande.

Conclusion

La maladie à coronavirus qui est apparue au Niger de manière inopinée à bouleverser l'ordre dans plusieurs secteurs d'activités y compris le secteur de la presse. Malgré la levée de plusieurs mesures de restrictions liées à la gestion de la pandémie sur la période de mai et juin, les médias nigériens restent vulnérables aux conséquences économiques engendrées par la COVID-19. Lors de la rédaction du présent rapport, deuxième de son genre, nombres de difficultés auxquelles les médias font face malgré le levé des mesures restrictives demeuraient entre autres :

- La mauvaise qualité de la connexion internet qui limite les journalistes dans leurs traitements de l'information et qui affecte leurs productivités en cette ère du télétravail;
- L'adoption d'une nouvelle loi autorisant l'interception de certaines communications émises par voie électronique. Cette loi est vue comme étant une menace à la vie privée et la liberté d'expression;
- L'amplification du marasme économique qui frappe de plein fouet l'industrie des médias ;
- Le manque d'appui spécifique d'une quelque nature a l'endroit des organes de presse.

Recommandation

Face à ces difficultés auxquelles les média au Niger sont confrontées il est essentiel que le gouvernement ainsi que les parties prenantes prennent des mesures visant à :

- Améliorer la qualité des services internet et permettre aux journalistes d'avoir un accès facile aux sources d'information afin de favoriser une meilleure éducation de la population;
- Inclure les médias dans les programmes d'appui financier aux PME et mettre en place des systèmes d'appui spéciaux pouvant répondre aux besoins des médias;
- Prendre des mesures afin de favoriser la fourniture des Equipements de Protection Individuels aux hommes de presse lors de leurs travaux sur le terrain.